doit être guidée par les principes thérapeutiques qui s'appliquent aux suppurations de mauvaise nature, aux ulcérations graves.

Nous conseillons de préférer les interventions complètes aux interventions incomplètes, et les traumatismes chirurgicaux rares aux traumatismes répétés. On pourra ouvrir les abcès et les panser avec des poudres : iodoforme, salol. Mais, s'il est possible, s'ils sont superficiels et facilement abordables, on les enlèvera en totalité, avec leur paroi, de même que les ganglions lymphatiques.

Les abcès ouverts et surtout les ulcérations pourront être cautérisés au moyen du thermo-cautère ; le curettage offre les plus grands dangers, puisqu'il peut déterminer le passage de bacilles morveux dans la circulation ; on préférera toujours les interventions non sanglantes aux interventions sanglantes.

La farcinose diffuse et mutilante du centre de la face ne peut être malheureusement traitée par l'intervention chirurgicale active ; il faudra se contenter de panser les ulcérations et les toucher au nitrate acide de mercure, au chlorure de zinc liquide, au naphtol camphré.

Les mesures prophylactiques les plus sévères seront prises pour empêcher la contagion du malade à l'homme. On connaît des faits de transmission de la morve ou du farcin aigus, on n'en connaît pas encore dans les formes chroniques ; néanmoins, l'isolement du malade s'impose et des précautions sévères pour éviter toute blessure de main, toute souillure du sol par des produits contagieux sont également indispensables.

L'état général sera maintenu par la suralimentation, toute la série des toniques : quinquina, fer, amers.

Enfin, on pourra essayer de soumettre le malade à la médication mercurielle, sous forme de frictions ou d'injections de sels solubles. On attribue à ce mode de traitement la guérison du célèbre physiologiste Bouley qui fut atteint de morve.

E. Leredde.

LÈPRE

Bien que la lèpre soit surtout une affection exotique, son traitement présente pour nous, à l'heure actuelle, un certain intérêt, à cause de l'existence de foyers mal éteints, découverts depuis peu

dans plusieurs régions de la France : le delta du Rhône, la région niçoise, les côtes de Bretagne, et principalement, à cause de l'importance endémique qu'elle présente, dans un grand nombre de nos colonies : la Guyane, les Antilles, le Sénégal, Madagascar, la Cochinchine, le Tonkin, la Nouvelle-Calédonie, etc. Les sujets ne sont pas très rares qui viennent de ces contrées chercher sous nos climats une influence salutaire qui ralentisse ou enraye l'évolution de leur maladie.

Isolement. — Dans les pays où la lèpre est endémique, le degré de contagion de cette affection est tel qu'il y a un intérêt majeur à isoler les lépreux du reste de la population dans des hôpitaux spéciaux. Éloigner d'eux leurs enfants, aussitôt après leur naissance, est le meilleur moyen de les soustraire au fléau, dont la possibilité de la transmission par hérédité est encore à démontrer. Dans nos contrées, où le pouvoir de diffusion est réduit au minimum et si faible qu'un grand nombre de médecins en contestent l'existence, il n'est pas nécessaire de prendre des précautions aussi rigoureuses ; il n'en faut pas moins surveiller les malades de très près, leur recommander, à eux-mêmes ainsi qu'aux personnes qui les entourent, des mesures d'antisepsie minutieuse.

Il serait sage que des lois leur interdissent le mariage avec des sujets sains.

L'émigration du malade dans des contrées tempérées, où la lèpre endémique est inconnue, est le moyen le plus efficace que l'on connaisse, à l'heure actuelle, pour ralentir considérablement l'évolution du processus infectieux, pour obtenir même quelquefois une immobilisation des lésions et des rémissions qui équivalent presque à la guérison.

Médications. — On emploie pour le traitement de la lèpre des moyens, les uns d'ordre interne, les autres d'ordre externe ou local, qui sont extrêmement nombreux, mais dont l'action est purement palliative.

Traitement interne. — Les tentatives de *sérothérapie* par le sérum de Carasquilla, et celles entreprises plus récemment, dans les mêmes conditions, à l'Institut Pasteur d'Hanoï, en Indo-Chine, au moyen du sérum de chèvres, injectées avec du sang de lépreux, n'ont donné, jusqu'à présent, que des résultats peu concluants.

Médicaments. — Des nombreux médicaments internes que l'on a essayés contre la lèpre, celui qui donne, en général, les meilleurs résultats est l'*huile de chaulmoogra*. On la prescrit en capsules, dans du pain azyme, dans du thé chaud ou dans une infusion de menthe.

Les malades commencent par la dose de cinq gouttes, matin et

soir, et l'augmentent ensuite, de quatre à six gouttes par jour, jusqu'à ce qu'ils atteignent la dose totale quotidienne de cent vingt à deux cents gouttes, qu'ils prennent en trois ou quatre fois. Les doses de deux cent cinquante à trois cents gouttes sont extrêmement dangereuses et exigent une surveillance très étroite; il vaut mieux, en général, s'en abstenir. On n'obtient des résultats vraiment utiles que si l'on continue l'usage des doses élevées pendant deux à trois mois, au bout desquels le malade prend quelques semaines de repos, pour reprendre ensuite une nouvelle période de traitement dans les mêmes conditions, en commençant toujours par des quantités très faibles.

Les sujets qui supportent mal l'huile de chaulmoogra remplacent ce médicament par une substance qui en dérive : l'acide gynocardique, à la dose de 15 centigrammes à 1 gramme, ou le gynocardate de magnésie, à celle de 1 à 4 grammes, moins irritants pour les voies digestives, mais dont l'action est aussi moins marquée.

Les doses initiales sont de 30 à 50 centigrammes, en capsules de 15 à 20 centigrammes pour l'acide gynocardique, de 1 gramme pour le gynocardate, en pilules de 20 centigrammes, ayant pour excipient l'extrait de gentiane.

Indépendamment de l'huile de chaulmoogra et de son principal élément, l'acide gynocardique, on recommande contre la lèpre un certain nombre d'autres substances qui sont, en général, moins actives, dont les principales sont : le hoang-nan, l'huile de kanti, le baume de gurjum, l'ichtyol.

Le *hoang-nan*, ou *strychnos gaulteriana*, dont on emploie la poussière rouge de l'écorce à la dose de 5 centigrammes à 1gr,50, est un médicament dangereux, dont il faut surveiller très attentivement les effets. Il est prudent de soumettre le malade, pendant toute la durée du traitement, au régime lacté, et surtout de lui interdire formellement les boissons alcooliques. On prescrit presque toujours le hoang-nan enrobé dans des pilules de gluten, qui est à peu près la seule substance à laquelle on puisse l'associer sans danger :

Alun	0gr,010
Réalgar naturel }	*aa* 0gr,025
Hoang-nan }	
Gluten	q. s.

Pour une pilule.

Donner une demi-pilule matin et soir le premier jour. Augmenter ensuite d'une pilule, par jour, jusqu'à la dose quotidienne de dix à douze pilules. Il est indispensable de procéder par traitements

intermittents, de dix jours, séparés par des périodes de repos d'égale durée.

Le *baume de gurjum*, dont on fait prendre de 2 à 12 grammes par vingt-quatre heures, en commençant par les doses minimes, comme pour les autres médicaments antilépreux, n'est guère bien toléré qu'en potion. La formule de Vidal est celle qui est le plus employée :

Baume de gurjum }	*aa* 4 grammes.
Gomme arabique }	
Sirop de cachou	12 —
Infusion de badiane	60 —

M. s. a. — A prendre en deux ou trois fois dans la journée, au commencement des repas.

(Vidal.)

Immédiatement après chaque dose, le malade boit un peu de vin ou de liqueur alcoolique.

L'*ichtyol*, que recommande beaucoup Unna, est prescrit par cet auteur à la dose de 75 centigrammes par jour, dans une solution de coumarine ou de vanilline à 5 pour 100. Unna emploie également le sulfo-ichtyolate d'ammoniaque en solution de 20 à 40 pour 100 :

Sulfo-ichtyolate d'ammoniaque	4 à 8 grammes.
Eau distillée	20 —

Quinze à vingt gouttes par jour dans un peu d'eau.

Le mercure et l'iodure de potassium que l'on a essayés assez souvent se sont toujours montrés inutiles ou même nuisibles.

Il est nécessaire de soumettre les lépreux à un régime tonique dans lequel le lait tient une place importante. Les médications martiale, arsenicale, phosphatée constituent des moyens auxiliaires qui ont une assez grande valeur. Il en est de même du séjour dans les stations thermales, arsenicales, iodées ou chlorurées sodiques.

Le lépreux doit s'interdire tous les aliments et les condiments qui provoquent facilement les réactions cutanées : les salaisons, le poisson, les coquillages, les aliments de haut goût, ainsi que les boissons alcooliques.

Au moment des poussées congestives aiguës, les médicaments vaso-moteurs et antiseptiques : le seigle ergoté, l'ergotine, le salicylate de soude, le salol, la quinine, semblent exercer quelquefois une influence utile. On a, assez souvent, l'occasion de les employer à titre d'analgésiques, de même que l'antipyrine, l'acétanilide, l'aconitine, pour combattre les douleurs névralgiques extrêmement intenses dont souffrent un grand nombre de lépreux.

Traitement local. — Les sujets atteints de la lèpre doivent

observer une hygiène très rigoureuse de la peau : entretenir l'asepsie et les fonctions des téguments par les bains tièdes fréquemment renouvelés, mais de courte durée, par les bains de vapeur, les lotions générales savonneuses ou légèrement alcoolisées, les onctions avec la vaseline phéniquée au centième ou boriquée au vingtième.

Contre les troubles trophiques de la forme nerveuse, les massages modérés, les douches et les bains sulfureux, les bains électriques, les courants galvaniques très faibles sont encore les moyens les plus rationnels. Mais c'est surtout pour combattre les manifestations néoplasiques de la forme tuberculeuse que les interventions locales ont leur utilité, à condition que l'éruption ne soit pas confluente et que l'on opère en dehors d'une poussée aiguë.

Lorsque les lépromes sont peu nombreux, le meilleur traitement avant la période d'ulcération est, sans contredit, la destruction par le thermo- ou le galvano-cautère, suivie de pansements antiseptiques avec les solutions de sublimé au millième, les pommades phéniquées au centième, la vaseline boriquée au dixième.

A défaut de la possibilité d'une destruction rapide et radicale, on ramollit les tumeurs par les pansements avec des substances irritantes dont nous nous bornerons à citer les principales et les plus actives :

1° L'*huile de chaulmoogra* pure, en emplâtres ou en pommades, associée à la vaseline et à la paraffine :

Huile de chaulmoogra	2 à 4 parties.
Vaseline	5 —
Paraffine	1 partie.

2° L'*huile de noix d'acajou*, qui est extrêmement irritante et par conséquent très active, mais qu'il faut manier avec beaucoup de précautions.

3° L'*huile de kanti*, dont on fait une friction sur la tumeur, matin et soir, en faisant prendre un grand bain deux heures après la première friction.

4° L'*ichtyol*, très recommandé par Unna, est employé par ce dermatologiste en préparations dont il gradue le titre suivant que le malade est un sujet à peau résistante ou qu'il possède une peau fine et facilement irritable.

Préparation pour les peaux très irritables.

Ichtyol	50 grammes.
Axonge	70 —
Huile d'olive	30 —

(Unna.)

Préparations pour les peaux résistantes.

a. Ichtyol	60 à 100	grammes.
Axonge	70	—
Huile d'olive	30	—
b. Ichtyol, Huile de ricin	*aa* 20	grammes.
Alcool	100	—
c. Ichtyol	5	grammes.
Alcool, Éther	*aa* 50	—

5° La *résorcine* est également un excellent agent contre les lépromes, qui fait partie des préparations indiquées par Unna :

Résorcine	10 à 20 grammes.
Axonge	50 à 45 —
Huile d'olive	40 à 35 —

6° L'*acide pyrogallique* et l'*acide chrysophanique*, de 5 à 10 pour 100, ne sont utilisables que d'une façon tout à fait exceptionnelle, quand on est en présence de malades dont les téguments offrent une très grande résistance. Encore doit-on, comme le conseille M. Brocq, les abandonner aussitôt qu'apparaissent des phénomènes d'irritation un peu accentués et les remplacer momentanément par les préparations à l'ichtyol et à la résorcine.

Acide pyrogallique ou acide chrysophanique	5	grammes.
Vaseline, Axonge	*aa* 50	—

F. s. a.

ou bien :

Acide pyrogallique ou acide chrysophanique	10	grammes.
Traumaticine simple	100	—

Quels que soient les topiques dont on fasse usage pour provoquer le ramollissement des tumeurs, il faut toujours en surveiller l'emploi de très près et se tenir en garde contre les accidents d'intoxication. Au moindre phénomène anormal, on doit en cesser immédiatement les applications, qu'il est prudent de ne jamais pratiquer que sur un très petit nombre de lépromes à la fois.

La teinture d'iode, l'emplâtre de Vigo et les emplâtres salicylés sont des agents moins dangereux que l'on peut utiliser avec avantage dans quelques cas.

Au moment de l'ulcération des tubercules lépreux, que celle-ci

ait été provoquée ou qu'elle ait été spontanée, le meilleur traitement consiste en lotions avec les solutions de sublimé au millième, d'acide phénique du quatre-vingtième au cinquantième, de résorcine du soixantième au centième, de chlorure de zinc au centième; en pansements avec les poudres antiseptiques de salol, iodoforme, aristol, traumatol, dermatol; avec la pommade phéniquée au centième, la vaseline boriquée au dixième, le baume de gurjum émulsionné avec deux ou trois parties d'eau de chaux.

On protège les surfaces ulcérées contre le contact irritant de l'air par l'occlusion avec les pommades épaisses, les emplâtres, les traumaticines.

La teinture d'iode, le crayon de nitrate d'argent, les solutions de nitrate du vingtième au dixième, de chlorure de zinc au dixième, le galvano-cautère sont les agents dont on se sert le plus souvent contre les lésions des muqueuses du nez, de la bouche et de la gorge, que l'on modifie en même temps par les lavages et les pulvérisations avec des décoctions émollientes additionnées de 3 ou 4 pour 100 d'acide borique ou de borate de soude.

L'existence de lésions oculaires, que l'on doit toujours rechercher par des examens répétés, constitue un danger très redoutable qui peut compromettre rapidement la vision. Les fines cautérisations autour des lépromes de la conjonctive et de la cornée, la kératotomie réussissent souvent à ralentir considérablement, quelquefois à limiter définitivement le processus néoplasique. L'opération de la cataracte, la tarsorraphie sont des interventions que l'on a assez fréquemment l'occasion de pratiquer sur les lépreux et qui, en général, donnent d'excellents résultats.

E. Phulpin.

SYPHILIS

I. — Les traitements antisyphilitiques. Technique et emploi.

Parmi les agents employés contre l'infection syphilitique, deux ont une action spécifique. A de très rares exceptions près, ils font disparaître les lésions en activité, soit par résolution pure et simple, soit par cicatrisation.

Nous étudierons, au début de cet article, tous les modes d'administration : d'une part, du mercure et de ses composés ; d'autre part, de l'iodure de potassium.

Plus loin, nous poserons les indications de l'un et l'autre traitement, indications sur lesquelles les syphiligraphes ne s'entendent pas toujours et nous aurons à étudier quelques médications adjuvantes.

Traitement mercuriel. — Le mercure et ses composés peuvent être introduits dans l'organisme par un grand nombre de voies, digestive, cutanée, sous-cutanée, intra-musculaire. Nous aurons même à dire quelques mots de la voie intra-veineuse ; nous ne ferons que mentionner ici, et pour mémoire, la voie pulmonaire (inhalations) et les bains de sublimé auxquels on doit complètement renoncer, vu l'irrégularité de leurs effets.

Modes d'administration du mercure. — A. *Voie digestive.* — Tous les composés mercuriels doivent être absorbés au début ou au milieu du repas.

Solutions. — La solution employée d'une manière courante est la liqueur de Van Swieten. Elle a pour formule :

Eau distillée	900 grammes.
Alcool à 90 degrés	100 —
Bichlorure de mercure	1 gramme.

Chaque cuillerée à bouche contient 16 milligrammes de sublimé.

Sous cette forme on fait absorber aux malades une quantité appréciable et inutile d'alcool. La formule suivante est préférable :

Eau distillée	1000 grammes.
Bichlorure de mercure	1 gramme.
Chlorure de sodium	5 grammes.

Ces solutions sont employées à la dose d'une cuillerée à soupe par jour; on ne peut dépasser deux cuillerées à bouche par jour chez l'homme adulte, une et demie chez la femme ; le sublimé est, du reste, assez mal toléré par cette dernière. Il y a intérêt à donner des doses fractionnées et, s'il est possible, en trois ou quatre fois, au moment des repas, comme nous l'avons vu faire à M. Besnier.

Nous avons employé à plusieurs reprises le cyanure de mercure à la place du bichlorure ; ce sel paraît déterminer moins fréquemment des troubles gastriques ; il peut être ordonné en solution, comme le sublimé, mais à doses un peu plus faibles, sous la formule suivante: